

COMMUNE DE MONTBOUCHER

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2022

salle du conseil

Le Conseil Municipal de MONTBOUCHER, s'est réuni à la ~~salle des fêtes~~ place Maurice Chaumeil le onze avril deux mille vingt deux suivant convocation en date du vingt quatre juin deux mille vingt deux, sous la présidence de Monsieur FERRAND Marc, Maire.
M. Buisson Thomas a été désigné secrétaire de séance.

Présents : Mme AUFAURE Estelle, M. BUISSON Thomas, Mme CHLEBOWSKI Murielle, Mme COULAUD Laurence, Mme COULAUD Céline, M. DUBOEUF Goulven, M. ECHARD Laurent, M. FERRAND Marc, M. SKRYPCZAK Claude, M. VELLARD Jean-Marc et Mme BELANGEON Catherine (Secrétaire de Mairie).

Représentée : Mme LANDREVIE Laurence (procuration à M. Thomas BUISSON).

Monsieur le Maire ouvre la séance ouvre à 19H07...

Le Quorum est atteint

I – Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 25/05/2022.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

ADOPTE unanimement le compte rendu du Conseil Municipal du 25 mai 2022.

II – Approbation du compte rendu du Conseil municipal du 02/06/2022.

Sous réserve des modifications demandées par Laurence Coulaud : CUE en CAUE.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, 10 voix pour et 1 abstention (Laurent ECHARD),

ADOPTE le compte rendu du Conseil Municipal du 2 juin 2022.

III – Décision modificative : virement de crédits – remboursement de l'emprunt tracteur.

Une décision modificative est nécessaire pour le remboursement de l'emprunt contracté pour le tracteur.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, 11 voix pour,

APPROUVE unanimement la décision modification permettant le virement de crédits et le remboursement de l'emprunt.

IV – Demande de DETR pour la réfection des routes.

Monsieur le Maire fait l'inventaire des routes en mauvais état : de La Chataigneraie au Lotissement, de La Foret vers le Puy Grammont, la route du village des Martyrs, la Route Sargnat (aménagement pour la pluie), le Pont de Vedrenas et la route qui descend après le château de Vedrenas.

De plus, un accès au parking PMR d'un montant de 6 767,05 € HT est prévu dans la demande.

Le devis s'élève à 31 100 € HT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, 11 voix pour,

ADOPTE unanimement la demande de DETR pour la réfection des routes.

Informations au Conseil Municipal

I – Arrêté de délégation de fonctions au 3ème adjoint.

Marc Ferrand a délégué à Goulven DUBOEUF la gestion des finances de la commune.

II – Arrêté de stationnement devant l'école.

Le stationnement devant l'école est désormais interdit durant la période scolaire pour permettre au transport scolaire de manœuvrer en sécurité.

III – Arrêté d'interdiction de dépôts de déchets.

Un arrêté d'interdiction de dépôts de déchets sur toute la commune et notamment les parcelles communales a été pris.

IV – Arrêté de stationnement/circulation/débit de boisson temporaire à l'occasion de la fête de l'été de MLC.

Un arrêté est pris pour le stationnement pour la journée 2 juillet de 6h au 3 juillet 6h

V – Arrêté de circulation lors de la journée d'entraînement moto à Bonnavaud.

Un arrêté de circulation est pris pour la journée d'entraînement moto à Bonnavaud.

VI – Compte-rendu de la commission travaux.

Validation de la réfection des routes.

Validation achat défibrillateur (840 €) et surveillance des alarmes et extincteurs par Chrono feu (650 €).

Demande de devis complémentaire pour les lumières et abaissement des interrupteurs pour les personnes en fauteuil roulant.

Assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'Église et recontacter le CRER pour les travaux de la chaudière et avoir le compte rendu sur les panneaux photo voltaïque puis réparation fuite sur le toit de la mairie.

...fin de la séance à 21H01.